

ÉLECTIONS RÉGIONALES

14 ET 21 MARS 2010

**LA FRANCE CHANGE,
NOS RÉGIONS
DOIVENT CHANGER AUSSI.**

ARGUMENTAIRE / RSA-jeune

Le 09/02/2010

« *Mon projet pour la jeunesse, c'est l'autonomie* »

Nicolas Sarkozy, 29 septembre 2009

Contexte

Le 29 septembre 2009, dans le cadre du plan en faveur de la jeunesse inspiré du Livre Vert de Martin Hirsch, Nicolas Sarkozy a annoncé l'**extension en 2010 du Revenu de Solidarité Active (RSA) aux jeunes de moins de 25 ans qui ont exercé une activité professionnelle.**

RSA

• **Le RSA, c'est faire en sorte que les revenus du travail soient toujours supérieurs à ceux de l'assistance.** Le RSA permet de compléter les revenus des travailleurs les plus modestes, d'encourager à la reprise de l'activité, de lutter contre l'exclusion par un suivi personnalisé et de simplifier les minima sociaux. **Fin 2009, plus de 1,7 million de foyers bénéficiaient du RSA.**

• **Le RSA permet de réduire la pauvreté tout en valorisant le travail.**

• **L'Etat, Pôle Emploi et les collectivités territoriales sont mobilisés pour accompagner les bénéficiaires du RSA.**

RSA-jeune

• **Le RSA-jeune s'adresse exclusivement aux jeunes qui sont entrés très tôt sur le marché du travail :**

- **il faut avoir travaillé au moins 2 ans sur une période de 3 ans**
- **la logique de droits et de devoirs du RSA s'applique de la même façon aux jeunes et aux plus de 25 ans.**

• **Il ne s'agit pas d'ouvrir un droit au revenu automatique mais d'offrir aux jeunes travailleurs les mêmes protections et les mêmes incitations qu'aux autres travailleurs.** Jusqu'à présent, les travailleurs de moins de 25 ans ne pouvaient bénéficier de ce dispositif. Cette situation était injuste car **rien ne justifie qu'on traite différemment deux salariés parce que l'un est plus jeune que l'autre.**

• **Plus de 160 000 jeunes travailleurs bénéficieront de cette mesure.**

CONTACT

DIRECTION DE LA CAMPAGNE NATIONALE

55, rue La Boétie – 75008 Paris

Tél. : 01.40.76.27.28

regionales2010@u-m-p.org

